



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

*Ministère du Commerce
&
de l'Industrie*

N°.....**MCI/RSJ/SM/0045/02/2023**

Port-au-Prince, le **16 février 2023**.....

AVIS

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) porte à la connaissance du public en général, des vendeurs et revendeurs en particulier que pour des raisons de santé publique, la consommation et la vente du « **RIZ LOULOUZ, AMERICAN RICE** » sont interdites sur toute l'étendue du territoire national.

En effet, une cargaison du riz impropre à la consommation et entreposée pour destruction à la CARRIBEX a été pillée par des individus mal intentionnés.

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie, tout en prenant toutes les dispositions à travers ses inspecteurs pour rapatrier ce produit, appelle la population à la plus grande vigilance.


Ricardin SAINT-JEAN
Ministre

